



Cat Club de Lyon Dauphiné Savoie



EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE BOUVESSE QUIRIEU – 31 JANVIER & 01 FEVRIER 2026

Inscriptions

Remplir un bulletin d'inscription par chat, et joindre une copie du pedigree ou de la demande de pedigree s'il s'agit de sa première inscription à la FFF. Retourner le tout, accompagné du règlement à l'adresse suivante : Mme Audrey TOUSSAINT - 2, impasse Chateaubriand - 71100 CHALON SUR SAONE

Les inscriptions peuvent être envoyées par mail à l'adresse toussaint.audrey71@gmail.com

Possibilité de s'inscrire en ligne sur le site du CCLDS via le site Hello Asso : cclds.net

Pour les **exposants étrangers** :

- envoyer une copie de l'inscription à votre club pour contresignature,
- club non FIFe, inscription possible dans les classes 9 à 12 uniquement.

Renseignements téléphoniques : +33 (0)6 12 29 09 71

Clôture des inscriptions : **20 JANVIER 2026**, ou dès que la capacité de la salle est atteinte.

Les chats annulés ou absents après la clôture des inscriptions restent dûs, pas de remboursement possible.

Attention, les certificats obtenus sur cette exposition compteront pour un **cursus FIFe uniquement**.

Les titres FIFe figureront sur les pedigrees lors de l'envoi des demandes de pedigrees LOOF.

Frais d'inscriptions

Tarif unique : 55€ tarif, sauf pour adhérents CCLDS : 45€ (cotisation 35€ pour 2026)

Moyens de règlement :

- un chèque à l'ordre du CCLDS (à envoyer en même temps que l'inscription),
- le virement bancaire, IBAN FR76 1780 6005 6762 2340 6554 315, SWIFT : AGRIFRPP878, Banque : CA Centre Est, St Etienne des Ouilères,
- les points cadeaux Royal Canin pour les éleveurs conventionnés,
- Inscription en ligne avec paiement CB lien sur le site du cclds
- Attention plus de paiement possible sur place le jour de l'exposition.

Après la clôture, il ne sera plus possible d'annuler la participation et montant de l'engagement reste dû.

Contrôles sanitaires

Le contrôle sanitaire est obligatoire pour tous les chats de l'exposition. Il faudra présenter le carnet de vaccination ou le passeport européen si les chats viennent de l'étranger. Pour ces derniers, la vaccination antirabique est obligatoire, et un délai de 21 jours minimum entre la primo-vaccination et l'entrée sur le territoire français est exigé.

La vaccination contre typhus et coryza est exigée pour tous les chats, les rappels devront être faits au minimum 15 jours avant l'exposition.

Ne seront pas acceptés dans l'exposition tous chats déclarés malades lors du contrôle vétérinaire. Le verdict du vétérinaire est sans appel. S'il s'agit d'une maladie contagieuse, ou d'un parasite (puces, gale ou teigne), les autres chats du même exposant seront également refoulés.

Le contrôle sanitaire sera prévu le samedi de 7h00 à 9h00.

Assesseeurs

Les personnes souhaitant faire assesseur peuvent envoyer leur demande à

toussaint.audrey71@gmail.com

Le repas de midi est offert ainsi qu'un coupon pour une inscription gratuite dans une prochaine exposition.

Il faut être âgé de 15 ans minimum et avoir l'habitude de manipuler les chats. Le travail consiste à aider le juge dans le déroulement des jugements, désinfecter les cages d'attente, et participer à l'organisation du Best in Show. Le juge remet un certificat qui permettra, au bout d'un certain nombre, de demander à devenir élève juge FIFe plus tard.

Stands

Les stands commerciaux sont acceptés suivant la place disponible, après établissement d'un contrat de location d'espace et réception du règlement.

Contact : Mme Audrey TOUSSAINT, toussaint.audrey71@gmail.com, +33 (0)6 12 29 09 71

Cages

Location possible cage club : 10 euros / cage pour le weekend

Taille des cages personnelles : 90 cm maximum par cage

Hébergement

Vous pouvez retrouver les hôtels sur un comparateur de type www.booking.com.

Juges FIFe invités

	Cat.
- M Robert LUBRANO (FR)	1,2,4
- M Marco SCAGLIA (IT)	1,3,4
- M Martin KABINA (CZ)	TTR
- Mme Caroline STOA (DK)	TTR
- Mme Liz PARRY (CH)	3,4

Sous réserve de modifications

Lieu de l'exposition

Salle Polyvalente

56 Chemin des Ecoles

38390 BOUVESSE QUIRIEU

Horaires pour les exposants

Samedi :

- 7h00 à 9h00, contrôle sanitaire
- 9h30, début des jugements
- 18h00, fin de l'exposition

Dimanche :

- 9h30, début des jugements
- 18h00, fin de l'exposition

Informations pour le public

L'exposition est ouverte au public de 10h à 18h samedi et dimanche.

Entrée payante : 6€, gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans si accompagnés d'un adulte.

Restauration rapide possible sur place.

Les chiens des visiteurs ne sont pas admis dans l'enceinte pour ne pas effrayer les chats.

Renseignements

Mme Audrey TOUSSAINT (secrétariat d'exposition)

toussaint.audrey71@gmail.com, +33 (0)6 12 29 09 71





Cat Club de Lyon Dauphiné Savoie



EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE

BOUVESSE QUIRIEU – 31 JANVIER & 01 FEVRIER 2026

Registration

Fill a registration form per cat, and please send it with the payment fee to the following address:
Mrs Audrey TOUSSAINT - 2, impasse Chateaubriand - 71100 CHALON SUR SAONE - FRANCE

Registrations can also be sent by email to toussaint.audrey71@gmail.com

Online registration with payment possible on CCLDS website : clds.net

For the foreign exhibitors:

- please send also the registration document to your club for countersignature,
- non-FiFe exhibitors, registration only possible in classes 9 to 12.

Telephone information (English speaking): +33 6 12 29 09 71

Registrations will end on **20th January 2026**, or when hall capacity is reached .

All cats cancelled or absent after end of registration have to be paid, no refund possible.

Registration fees

Registration fee (1 or 2 days): 55€, for CCLDS members : 45€ (membership fee 35€ for 2026)

Payment methods:

- by check payable to CCLDS (to be sent when registering),
- by bank transfer, IBAN FR76 1780 6005 6762 2340 6554 315, SWIFT: AGRIFRPP878, Bank: CA Centre Est, St Etienne des Oullières,
- by credit card (Visa/Mastercard) at the show hall.
- By registering online with CB payment link on CCLDS website

Once registrations ended, no cancellation is possible and every cat registered must be paid.

Vet control

The veterinary control is mandatory for all cats of the show. Please show the vaccination documents or European passport if cats come from abroad. Pour those cats, the rabies vaccination is mandatory, and a minimum of 21 days between the first vaccination and the entry on the French territory is required.

Vaccination against typhus and coryza is required for all cats, boosters must be made at least 15 days before the show.

Cats reported sick by the veterinarian will not be accepted in the exhibition. The vet control cannot be contested. If it is a contagious disease or a parasite (fleas, scabies or ringworm), other cats of the same exhibitors will be refused too.

Vet control on Saturday from 7:00 to 9:00.

Stewards

Stewards may send their application to toussaint.audrey71@gmail.com

Lunch is offered as well as a coupon for a free entry in an upcoming exhibition. The minimum age is 15 years old, and an experience in cats handling is better. The job is to help the judge in the judgments running, disinfect cages of the judge, and participate in the organization of the Best in Show. The judge issues a certificate that will allow - after a while, the steward to apply to a student judge FiFe training.

Stands

The stands for goods are accepted according to available space, after establishing a contract and receipt of payment.

Contact : Mrs Audrey TOUSSAINT, toussaint.audrey71@gmail.com, +33 (0)6 12 29 09 71

Cages

Possible to rent cage from the club : 10 euros / cage for the show

Size for personnel cage : 90 cm maximum per cage

Accommodation

The region offers several hotels in the vicinity of the show hall. You can find them on a comparison site internet like www.booking.com.

FiFe judges

- M Robert LUBRANO (FR)
- M Marco SCAGLIA (IT)
- M Martin KABINA (CZ)
- Mme Caroline STOA (DK)
- Mme Liz PARRY (CH)

Cat.

1,2,4
1,3,4
TTR
3,4

Show location

Espace des Collines

Avenue General de Gaulle

26260 ST DONAT SUR L'HERBASSE

Schedule for exhibitors

Saturday:

- from 7:00 to 9:00, vet control
- 09:30, beginning of judgments
- 18:00, end of the cat show

Sunday:

- 09:30, beginning of judgments
- 18:00, end of the cat show

Public information

The cat show is opened to public from 10h to 18h on Saturday and Sunday.

The entry fee is 6€, free for children up to 12 years if accompanied by an adult.

Fast food and drinking is possible on site.

Visitor's dogs are not allowed in the show hall in order not to frighten the cats.

Information

Mrs Audrey TOUSSAINT (secretariat of the show)

toussaint.audrey71@gmail.com, +33 (0)6 12 29 09 71

